



Les données mentionnées sur la présente fiche sont conservées par le service Infirmier de l'établissement scolaire durant l'année scolaire afin de permettre la prise en charge de l'élève et l'information de sa famille dans le cadre de l'urgence. A l'issue de ce délai, les informations sont supprimées.

1/4 - IDENTITÉ DE L'ÉLEVÉ

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

Sexe : F M

Classe :

2/4 - PERSONNES A CONTACTER – En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides

Parent à contacter en priorité

Lien de parenté :

Nom/Prénom :

Adresse :

Portable :

Second parent à contacter

Lien de parenté :

Nom/Prénom :

Adresse :

Portable :

Personne susceptible de prévenir les parents :

Nom/Prénom :

Portable :

3/4 - INFORMATIONS D'ORDRE MÉDICAL NON CONFIDENTIELLES – Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de l'Infirmier-ère du lycée Dumont d'Urville

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) - *Poursuivre au verso*, si besoin :

Nom, adresse et numéro du médecin traitant :

4/4 PRISE DE CONNAISSANCE - SIGNATURES

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par un personnel de l'établissement scolaire. Un élève mineur ne pourra sortir du centre hospitalier qu'accompagné de sa famille.

Date

SIGNATURE DES PARENTS ET DE L'ÉLÈVE MAJEUR